

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 2 (1931)

Heft: 4

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

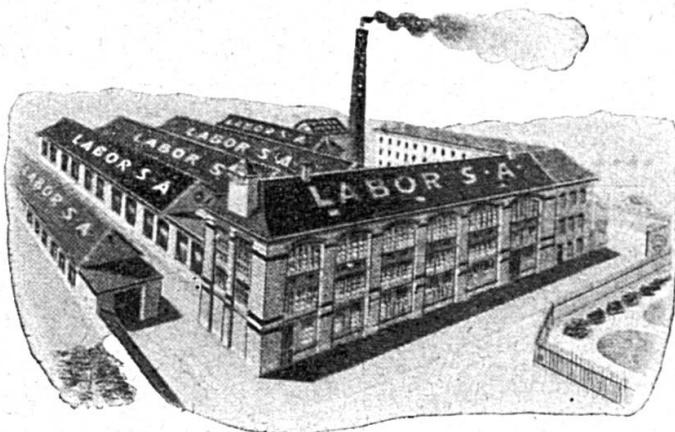
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Labor



Manufacture de Chaussures S. A.
PORRENTRUY

Téléphone 3.22

CHAUSSURES DE QUALITÉ

Spécialité : Articles de sport

pour messieurs, dames et enfants

En vente dans tous
les bons magasins

Caisse hypothécaire du canton de Berne

Schwanengasse 2, BERNE

Compte de chèques postaux III. 94

Prêts hypothécaires (en 1er Rang, exclusivement sur des immeubles sis dans le canton de Berne et jusqu'à concurrence des 2/3 de l'estimation cadastrale) pour plus de **Fr. 500.000.000**

Nous acceptons des dépôts :

Sur **bons de caisse et obligations** nominatifs ou au porteur, à 3 ou 5 ans ferme ;

Sur **carnets d'épargne**. Dans la règle, les dépôts peuvent être retirés en tout temps.

Nos **tirelires** sont envoyées au dehors par la poste.



Les succursales, agences et bureaux auxiliaires de la Banque Cantonale de Berne

se chargent pour notre compte :

- a) de recevoir des dépôts sur nos livrets d'épargne, d'effectuer des remboursements et d'établir de nouveaux livrets ;
- b) de recevoir des placements sur bons de caisse et obligations et de payer les coupons de ces titres.